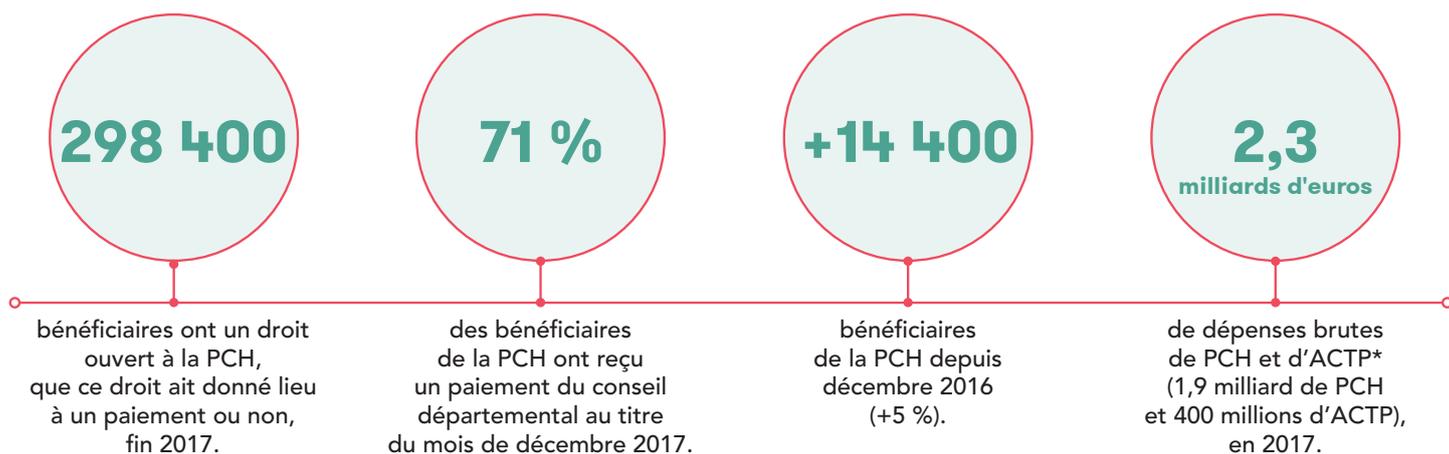


LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

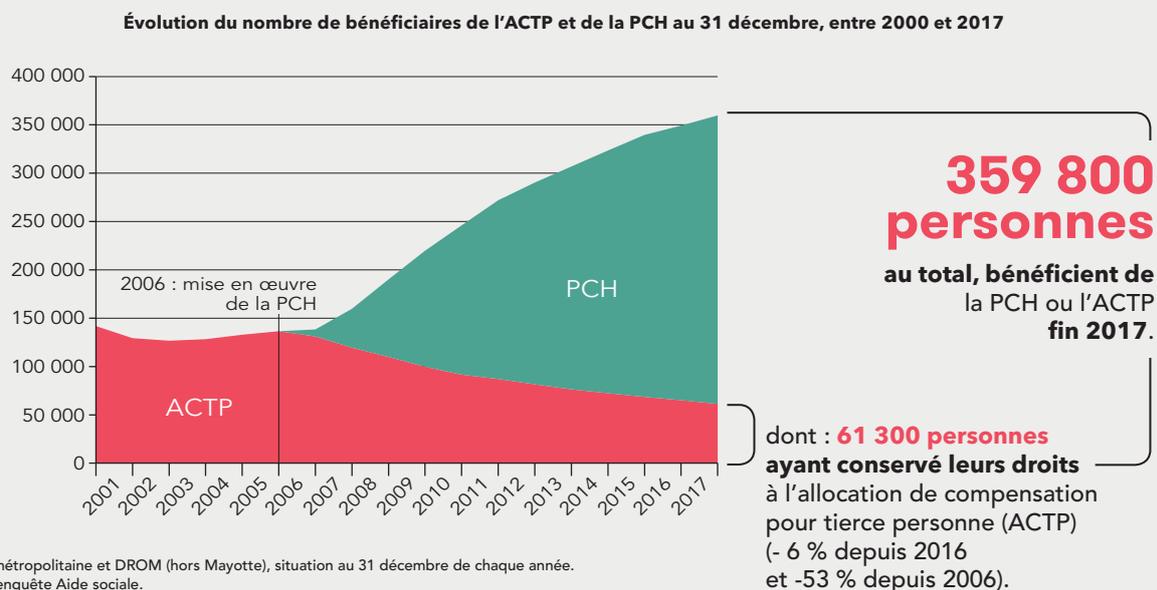
Dans le cadre du suivi statistique de la prestation de compensation du handicap (PCH) en France, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) collecte régulièrement auprès des conseils départementaux des données individuelles et agrégées. Les résultats permettent de décrire la situation des bénéficiaires de la PCH (leurs caractéristiques, leurs parcours, le contenu des plans d'aide notifiés et les paiements versés au titre de ces aides) et de dresser un bilan des dépenses liées au versement de cette prestation.

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH



* ACTP : Allocation compensatrice pour tierce personne.

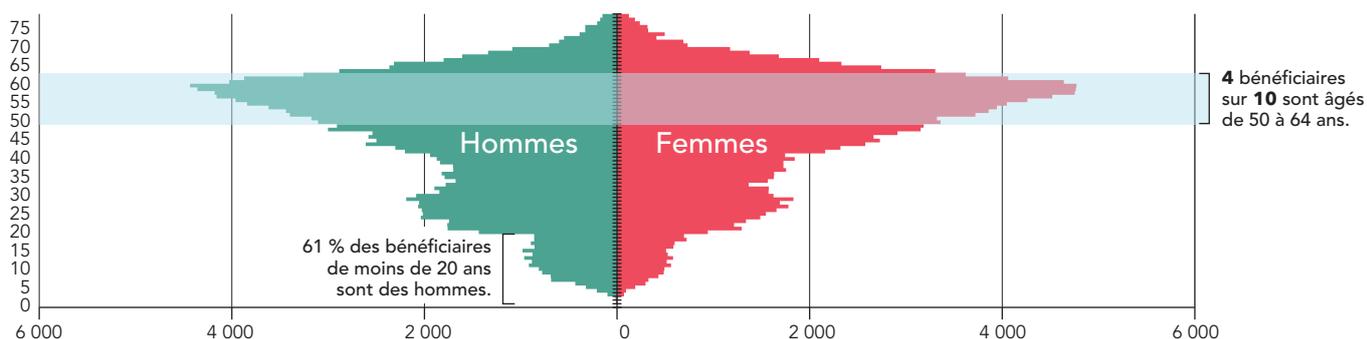
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTP ET DE LA PCH AU 31 DÉCEMBRE, ENTRE 2000 ET 2017



Pyramide des âges des bénéficiaires ayant des droits ouverts à la PCH au 31 décembre 2016

51 % des bénéficiaires sont des hommes
 Moyenne d'âge : **45,2 ans**

49 % des bénéficiaires sont des femmes
 Moyenne d'âge : **47,8 ans**

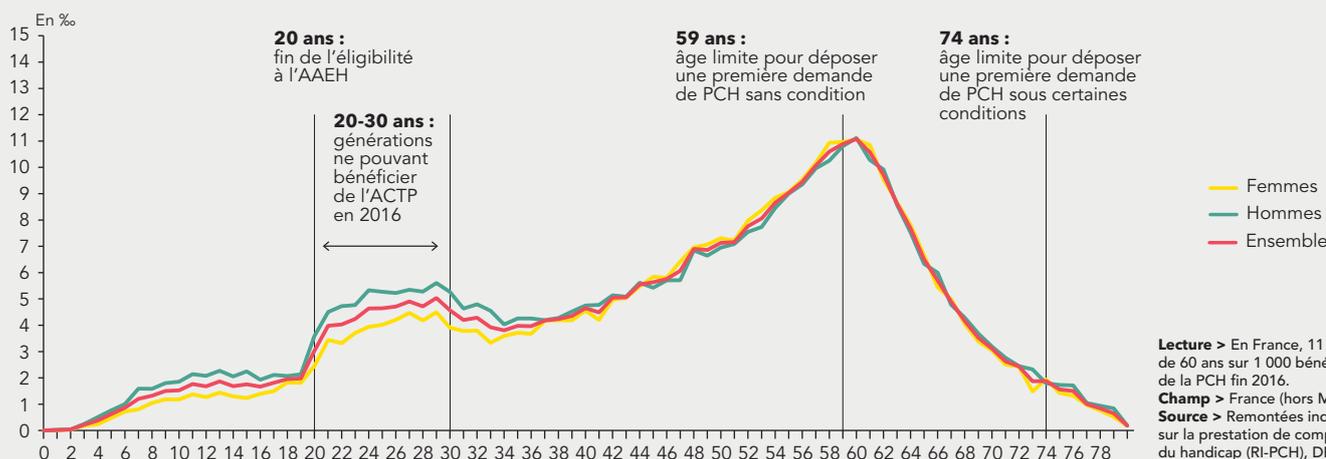


Lecture > 1 400 hommes et 900 femmes âgés de 20 ans bénéficient de la PCH fin 2016.
Champ > France (hors Mayotte).
Source > DREES, remontées individuelles sur la prestation de compensation du handicap (RI-PCH).

TAUX DE BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH EN FRANCE

DREES
SOCIAL

Proportion des bénéficiaires de la PCH au sein de la population française fin 2016 selon le sexe et l'âge



Lecture > En France, 11 personnes âgées de 60 ans sur 1 000 bénéficient de la PCH fin 2016.
Champ > France (hors Mayotte).
Source > Remontées individuelles sur la prestation de compensation du handicap (RI-PCH), DREES.

LES PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES DANS LA PRESTATION (DONNÉES 2016)

DREES
SOCIAL



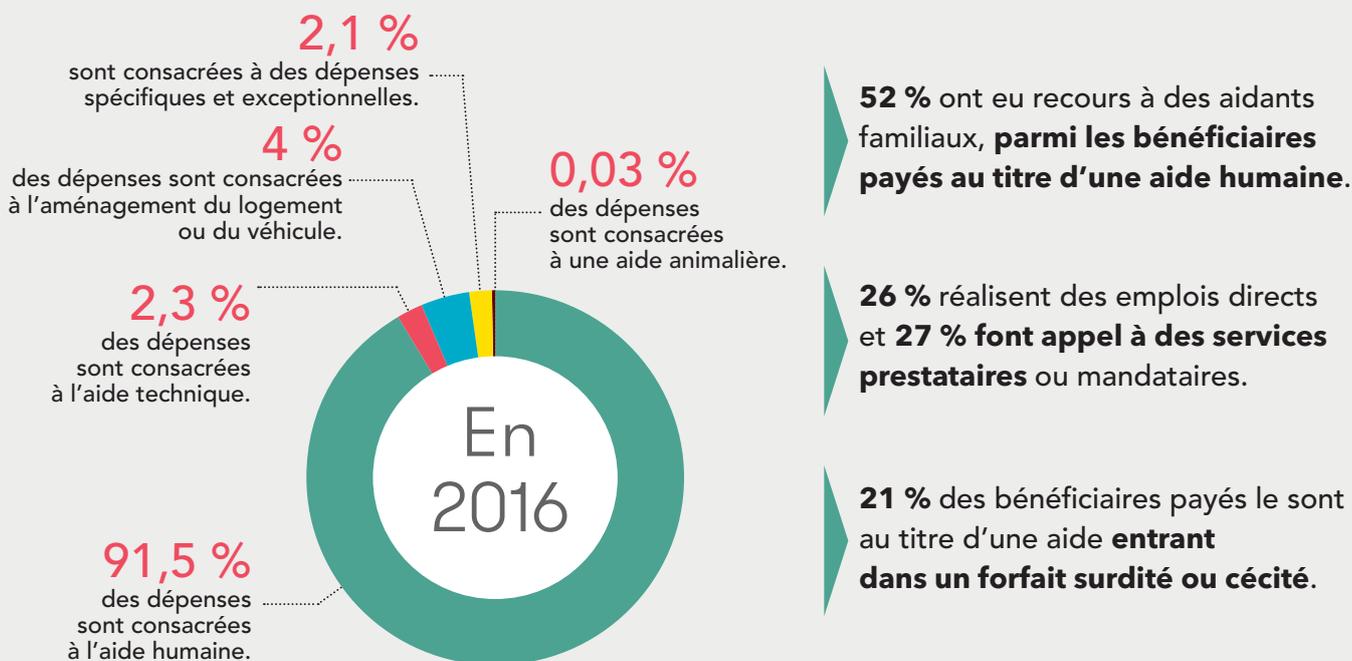
1 bénéficiaire sur **10** entre ou sort du dispositif chaque année

Dispositif
PCH

La moitié des entrants est âgée de moins de 49 ans.
 La moitié des sortants est âgée de plus de 53 ans.

30 % sortent au bout de 3 ans
17 % sortent au bout de 5 ans
10 % sortent au bout de 10 ans

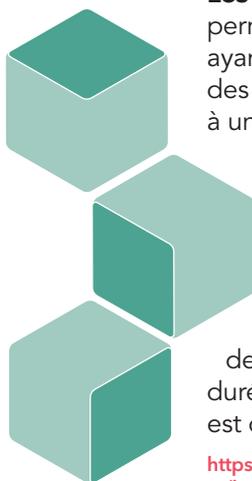
1 sur **5** sort pour cause de décès



DEUX SOURCES DE DONNÉES POUR ÉTUDIER LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH



L'enquête Aide sociale de la DREES permet de disposer chaque année d'informations sur les bénéficiaires d'une aide sociale des départements, le personnel et les dépenses associées. **Elle contient des éléments sur les bénéficiaires et les dépenses de PCH et d'ACTP.**



Les remontées individuelles PCH 2012-2016 (RI-PCH)

permettent de décrire individuellement les bénéficiaires ayant des droits ouverts à la PCH au 31 décembre des années 2012 à 2016, que ce droit ait donné lieu à un paiement ou non.

Outre les caractéristiques des bénéficiaires, ces extractions fournissent des éléments sur les contenus des plans de compensation et les paiements correspondants lorsqu'ils ont eu lieu. En particulier, il s'agit de la première base statistique permettant d'étudier les parcours des bénéficiaires dans la prestation : entrées et sorties, durées dans la prestation, etc. La base statistique RI-PCH est décrite sur la page internet :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/handicap-et-dependance/article/remontees-individuelles-prestation-de-compensation-du-handicap-aupres-des>

DES RÉSULTATS ACCESSIBLES EN LIGNE



La DREES publie tous les ans cet ouvrage de référence qui rassemble notamment les résultats de l'enquête Aide sociale auprès des conseils départementaux.

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/l-aide-et-l-action-sociales-en-france-edition-2018>

Les données accessibles en open data.

Les données concernant la **prestation de compensation du handicap** collectées auprès des conseils départementaux sont téléchargeables sur le site open data de la DREES :

http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF_ActivePath=P,545,549

